

Bagnolet, le 20 octobre 2017

Luc FARRÉ  
Secrétaire général  
21, rue Jules Ferry  
93177 Bagnolet  
☎ 01.48.18.88.29  
unsa-fp@unsa.org

Monsieur Édouard PHILIPPE  
Premier Ministre  
57 rue de Varenne  
75700 Paris SP 07

N/Réf : LF/SM/20/10/2017- C45

Monsieur le Premier Ministre,

Le protocole PPCR (Parcours Professionnels Carrière et Rémunération) a fait l'objet d'une négociation approfondie pendant deux années. Au regard de son intérêt pour les agents concernés, les organisations syndicales signataires en ont accepté les contreparties, en particulier celles liées à l'allongement des carrières et à une application étalée dans le temps. Ce protocole constitue de fait aujourd'hui un élément essentiel pour les fonctionnaires.

Lors du rendez-vous salarial du lundi 16 octobre, le Ministre de l'Action et des Comptes Publics a bien confirmé son application totale mais a également annoncé un report du calendrier d'application d'un an. Ce qui constituerait une injustice pour de nombreux fonctionnaires qui attendaient, en 2018 sa mise en œuvre. Ceux proches de la retraite seraient particulièrement impactés.

Ce choix, s'il était confirmé dans la loi de finances 2018, romprait le lien de confiance construit sur les engagements réitérés, publics et fermes entre les organisations syndicales signataires et les employeurs publics.

L'annonce de ce report de 12 mois survient, de plus, dans un contexte difficile pour les agents publics qui se sentent stigmatisés par une accumulation de mesures négatives à leur encontre : décision de geler de nouveau la valeur du point d'indice en 2017 et en 2018, le retour d'une journée de carence, la seule compensation de la CSG (difficilement acquise au bout d'un mois de discussions), baisse des effectifs en cours.

Pour l'UNSA Fonction Publique, cette décision de report décrédibiliserait tant la parole des employeurs que l'engagement des organisations syndicales signataires. Cette situation risque de compromettre gravement la qualité du dialogue social futur dans la fonction publique.

C'est pourquoi, Monsieur le Premier Ministre, au nom de l'UNSA Fonction Publique, je vous demande de bien vouloir reconsidérer cette décision de report pour que 2018 ne soit pas une année blanche en matière d'application du protocole PPCR.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Luc FARRÉ  
Secrétaire général  
UNSA Fonction Publique

